



**HAL**  
open science

## Loisirs de plein air : points de vue des agriculteurs et des autres habitants. Une étude à Pacé (Ille-et-Vilaine)

Yvon Le Caro

### ► To cite this version:

Yvon Le Caro. Loisirs de plein air : points de vue des agriculteurs et des autres habitants. Une étude à Pacé (Ille-et-Vilaine). Ruralité, regards croisés, Association des ruralistes français, Nov 1998, Rennes, France. halshs-04863461

**HAL Id: halshs-04863461**

**<https://shs.hal.science/halshs-04863461v1>**

Submitted on 3 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**La ruralité : regards croisés...**

**LOISIRS DE PLEIN AIR : POINTS DE VUE DES AGRICULTEURS ET DES AUTRES HABITANTS. UNE ETUDE A PACE (ILLE-ET-VILAINE)**

Yvon Le Caro, Université de Rennes 2, Géographie sociale, UMR 6590/ESO-CNRS

La multifonctionnalité des espaces ruraux est remarquée, discutée. Le géographe remarque tantôt des excès de zonage, tantôt l'incapacité d'espaces trop sollicités à remplir leurs missions. De l'équilibre de cette alchimie entre les potentialités des espaces, la pertinence des objectifs et les possibilités de la connaissance peuvent naître des "lieux" où il fait bon vivre<sup>1</sup>.

Les loisirs de plein air peuvent, dans cette alternative, se voir attribuer des zones d'élection. Ce sont les zones de loisirs, souvent autour de plans d'eau, qu'elles soient créées de toutes pièces à la périphérie des villes ou aménagées dans des espaces naturels ou réhabilités (sablères...). Ils peuvent aussi être considérés comme un élément de la vie quotidienne et nécessiter l'existence d'espaces de proximité. C'est le parti pris dans les villes depuis 20 ans avec la création, au sein des lotissements et des cités, de cheminements sans voitures. Le "nouveau" quartier de Cleunay à Rennes ou le bourg de Pacé en sont de bons exemples.

Les habitants des zones rurales recherchent une qualité de vie ; par nécessité<sup>2</sup> ou par choix<sup>3</sup>, les espaces ouverts y constituent d'utiles ressources récréatives. Selon sa culture, chacun peut préférer telle ou telle modalité d'exercice de cette récréation, donnant lieu à toute une palette de loisirs de plein air. Les espaces privatifs (pelouses, jardins), les forêts (parfois peu accessibles, éloignées, voire dangereuses en période de chasse), les routes (même les petites sont dangereuses !) ne sauraient couvrir tous les besoins. L'espace agricole constituant dans l'immense majorité des cas l'environnement immédiat des habitations rurales en France (même dans les régions plus forestières, les bourgs et hameaux sont généralement situés au coeur de la zone cultivée), c'est vers lui que se tourne naturellement la demande d'espace récréatif, surtout si l'on veut éviter le déplacement en automobile.

C'est à l'étude de cette interaction entre les usages récréatifs et agricoles du même espace, dans une perspective d'aménagement, que participe cette contribution. La définition de l'espace agricole, comme *"ensemble des espaces ouverts inclus dans le système de gestion de chaque exploitation agricole, indépendamment de sa taille et du statut juridique des sols"* a été précisée<sup>4</sup>. Nous exposerons brièvement les caractéristiques du terrain d'étude, les modalités des enquêtes, puis nous proposerons quelques uns des résultats et des pistes d'interprétation.

L'exploitation des données textuelles (remarques suggérées ou notées en marge des questionnaires) n'est pas achevée, mais nous avons extrait quelques remarques en espérant qu'au delà d'une simple illustration, elles donneraient à "sentir" l'état d'esprit des gens rencontrés.

**1/ Un espace agricole sollicité, en milieu périurbain.**

L'exemple de Pacé (Ille-et-Vilaine) a été choisi car il pouvait être révélateur des enjeux récréatifs d'espaces agricoles banals. Commune péri-urbaine située à 9 kilomètres de Rennes, Pacé a quadruplé sa population en 30 ans pour atteindre 8087 habitants en octobre 1997. Si la fonction résidentielle est très importante, et orientée sur les travailleurs du tertiaire (université, hôpital sont à proximité), la commune

---

<sup>1</sup> Cette appréciation, comme l'ensemble du processus d'organisation de l'espace, est socialement déterminée. Il est illusoire de rechercher "le" bon équilibre.

<sup>2</sup> Il n'est pas toujours si facile de se distraire en campagne, et puis la cueillette reste pour beaucoup de familles un complément de ressources réel, même s'il n'en est pas fait état pour cause de stigmatisme (Cf. Martin de la Soudière, 1984, p. 374-383).

<sup>3</sup> Cf l'importance de la qualité des espaces ouverts dans les choix de localisation résidentielle en campagne.

<sup>4</sup> Y. Le Caro, 1995, p. 2.

offre des emplois diversifiés<sup>5</sup>. Pacé compte 3 521 ha dont 80% de terres agricoles pour une centaine<sup>6</sup> d'exploitants. La rareté des espaces boisés et des espaces naturels a conduit à une pression récréative assez forte sur l'espace agricole. La municipalité a mené de front une politique d'accessibilité de cet espace agricole (réseau de chemins, tentatives de préservation des haies à travers le P.O.S.) et d'acquisition/aménagement de sites proches du bourg (le bois de Champagne, la "zone de loisirs" le long de la Flume).

Certains loisirs sont organisés, pour une part, au travers d'associations spécialisées : Société communale de chasse<sup>7</sup>, AAPPMA<sup>8</sup> "la Gaule Pacéenne", associations de cavaliers (liées au haras et au poney-club).

Nous avons situé la demande d'espace agricole parmi celle d'autres espaces récréatifs, et la relative disposition des agriculteurs de deux communes d'Ille-et-Vilaine, dont Pacé, à endosser cette fonction. Un tableau comparatif des divers loisirs pratiqués dans l'espace agricole a été esquissé, en particulier en montrant le niveau de tolérance des agriculteurs à leur égard (Y. Le Caro, 1995).

Dans cette communication nous profiterons de la mise en perspective permise par une seconde série d'enquêtes à Pacé, pour approfondir l'interaction entre agriculteurs et usagers, leurs expériences communes et leurs représentations de la récréation "aux champs".

## **2/ Une enquête pour situer.**

Dans un premier temps, nous avons cherché à démontrer l'actualité et la pertinence géographique et sociale de la question posée. Cela nous a orienté vers la recherche de données statistiques. Ces dernières n'existant pas sur le sujet, nous avons constitué notre propre base de données à travers des enquêtes par questionnaires. Nous retenons ici les résultats de quatre d'entre elles, menées sur la commune de Pacé.

Deux enquêtes, en 1994, nous ont permis de recueillir les réponses de 59 agriculteurs et 107 non-agriculteurs, et deux autres, en 1998, ont recueilli les réponses de 76 agriculteurs et 214 non-agriculteurs.

Concernant les agriculteurs, il s'agissait d'un sondage au demi en 1994, tandis que 87% des agriculteurs ont été contactés en 1998. Les taux de refus sont de 25% en 1994 et de 15% en 1998. Dans les deux cas on note que malgré notre souhait d'interroger toutes les personnes exploitant plus de 1 ha, les personnes introuvables et les refus se situent très majoritairement dans les petites et toutes petites exploitations.

Concernant les non-agriculteurs, il s'est agi dans les deux enquêtes d'un échantillon de personnes habitant le bourg, contactées par porte à porte sur l'ensemble des quartiers. La représentativité est toute relative. On peut néanmoins noter que sur les critères de genre, d'âge et de CSP (hors agriculteurs), les deux échantillons se rapprochent des résultats du RGP<sup>9</sup> de 1988.

Dans la suite nous appellerons agriculteurs et usagers les groupes interrogés, afin de simplifier la lecture.

---

<sup>5</sup> *"Plus de 200 entreprises et commerces sont implantés à Pacé. Elles représentent près de 1500 emplois"* (extrait de la brochure d'accueil "Vivre à Pacé").

<sup>6</sup> 116 au RGA de 1988, dont 95 à temps complet, mais la baisse a été très sensible depuis.

<sup>7</sup> La chasse pacéenne ne s'est pas placée sous le régime des ACCA théoriquement en vigueur en Ille-et-Vilaine.

<sup>8</sup> Association agréée de pêche, pisciculture et protection du milieu aquatique.

<sup>9</sup> Recensement Général de la Population. Ces données sont de toute façon peu pertinentes dans une commune en évolution rapide comme Pacé.

### 3/ Une expérience commune.

Le mot nous servira deux fois : commune parce que répandue, commune parce que partagée, la pratique des loisirs en espace agricole lance deux défis au chercheur.

Comment saisir un objet de recherche aussi diffus, polymorphe, atomisé, et bizarrement absent des statistiques<sup>10</sup> ? Nous tenterons au moins de montrer que l'objet existe, et qu'il est loin d'être rare.

Comment aussi dépasser les stéréotypes d'un dualisme simpliste opposant les agriculteurs aux usagers. Même si leur posture est par nature différente dans l'interaction étudiée, outre que nous supposerons acquise leur diversité respective, nous montrerons qu'il existe les bases d'un dialogue fructueux "par dessus la haie".

#### a) L'espace agricole est largement fréquenté pour les loisirs.

Si la chasse reste le loisir le plus marquant en espace agricole, on observe (tableau 1) une forte augmentation des loisirs dits "urbains" comme le cheval et le VTT, tandis que les loisirs ruraux traditionnels (chasse, pêche) diminuent. Bien sûr l'évolution de la population de Pacé, avec 2300 habitants supplémentaires, conjuguée à la diffusion rapide du VTT en France, la montée en puissance du Poney-club et du Haras de Pacé (créés en 1981 et 1993), le rachat de plusieurs propriétés à fin d'élevage de chevaux expliquent la première évolution. Mais la diminution de la diffusion spatiale de la chasse et de la pêche ne peut que très partiellement s'expliquer par ces évolutions de population. Peut-être doit-on faire l'hypothèse d'une raréfaction des amateurs, mais nous avons surtout constaté une concentration spatiale de ces deux loisirs sur la commune, la chasse voyant son territoire légèrement réduit par des mises en "réserve" de certaines propriétés (Pacé n'est pas sous le régime des ACCA) et la pêche n'étant plus pratiquée sur certains ruisseaux, et pour cause : *"Les pêcheurs ? On en voit deux par an, à l'ouverture. Il n'y a rien. C'est un ruisseau qui a été refait, y'a plus de caves, il est droit comme ça..."* (un agriculteur).

**Tableau 1 : Fréquentation perçue par les agriculteurs.**

*L'espace de l'exploitation est fréquenté surtout par :* [jusqu'à 3 réponses ordonnées]

	1994 (59 agri.) (a)	1998 (76 agri.) (b)	Evolution (base 100 en 1994) (b/a)*100
Chasseurs	<b>78%</b>	72%	92
Pêcheurs	27%	22%	81
Promeneurs	30%	<b>42%</b>	140
Randonneurs	17%	22%	129
Cavaliers	10%	<b>22%</b>	<b>220</b>
VTT	12%	<b>20%</b>	<b>166</b>
Cueilleurs de champignons	20%	22%	110

Les pourcentages des colonnes a et b correspondent au total des trois rangs de réponses, ramené au nombre de personnes interrogées. Il faut noter que le nombre limité de réponses possible conduit à une sous-estimation de la fréquence des loisirs les moins présents à l'esprit du répondant.

Globalement, les loisirs restent très présents sur les exploitations agricoles, ou du moins dans l'esprit des agriculteurs, puisque le nombre moyen de réponses est passé de 1,96 à 2,26. Et encore cette augmentation a été bridée par la limitation à trois réponses.

Réciproquement, l'espace agricole est-il aussi important pour les usagers ?

---

<sup>10</sup> L'audimat permet de savoir heure par heure ce que regardent les français à la télévision, mais l'enquête INSEE sur les pratiques de loisir ne mentionne pas les loisirs de plein air...

**Tableau 2 : Loisirs que les usagers pratiquent en espace agricole.**

**[Quels loisirs de plein air] vous amènent à traverser des exploitations agricoles, par des chemins ou à travers champs : [jusqu'à 3 réponses ordonnées]**

	1994 (100 usagers) (a)	1998 (214 usagers) (b)	Evolution (base 100 en 1994) (b/a)*100
Non réponse	29%	17%	58
Chasse	5%	5%	100
Pêche	16%	10%	63
Promenade	44%	48%	109
Jogging	10%	16%	<b>160</b>
Randonnée pédestre	34%	35%	103
Promenade à cheval	1%	1%	
VTT	11%	21%	<b>191</b>
Cyclotourisme	3%	4%	
Champignons	26%	20%	77
Auto/moto cross	2%	1%	
Canoë-kayak	0%	0%	
Camping sauvage	2%	3%	
Circuit en auto + pique-nique	8%	6%	75
Autres	3%	1%	

Les pourcentages des colonnes a et b correspondent au total des trois rangs de réponses, ramené au nombre de personnes interrogées. Ainsi il faut lire que 16% des "usagers" de Pacé en 1994 déclarent que la pêche les conduit en espace agricole.

La fréquence des loisirs de plein air ayant été mesurée, nous avons demandé aux "usagers" de nous préciser lesquels les amenaient dans l'espace agricole (Tableau 2). Nous avons déjà caractérisé certains loisirs (la chasse, la cueillette, le VTT) comme étant plus "agricoles" que d'autres (Y. Le Caro, 1995). La comparaison avec les résultats de 1994 permet de montrer que, globalement, l'espace agricole est davantage "requis" pour les loisirs. Cela s'observe notamment par un taux de non réponses nettement plus faible : **83% des personnes interrogées fréquentent l'espace agricole pour au moins un de leurs loisirs.**

Pêche, champignons et "circuit en auto + pique-nique", loisirs populaires, voient leur fréquence diminuer (mais pas forcément leur pratique, car la population a aussi beaucoup crû). Par contre on observe, et cela confirme le sentiment des agriculteurs, une explosion du VTT, et dans une moindre mesure du jogging. La situation périurbaine de Pacé est un facteur d'explication, mais il semble que ces loisirs individuels, informels (pas ou peu de licenciés par rapport au nombre de pratiquants) correspondent à certaines aspirations actuelles (santé, "fun", liberté individuelle).

VTT et jogging ont des caractéristiques communes ressenties par les agriculteurs : ils demandent une certaine concentration, et supportent mal les ruptures de rythme, imposées par exemple par une barrière. Il en résulte, du point de vue des agriculteurs, un vécu parfois difficile : *"Ils viennent dans la cour, ils foncent, le chemin derrière le hangar n'est pas très visible. Ils ne disent pas bonjour. J'ai mis le panneau que vous avez vu, là ; on les arrête, on leur explique ; ça va mieux maintenant. Mais l'autre jour ils sont passé dans le champ. Bon, c'était autour ils ont fait attention, c'était une course, ils ont du se tromper. Je vais aller les voir."* A noter, dans le cas de la course, l'importance du recours aux responsables de l'organisation (le club VTT d'une commune voisine dans ce cas). Lorsque les agriculteurs doivent intercepter les gens un par un pour expliquer la (ou leur) règle du jeu, c'est lourd à vivre et certains se sentent parfois les "Don Quichotte" d'une Castille armoricaine...

### **b) Des émotions partagées ?**

C'est sur ce registre des rencontres réelles, des échanges entre usagers et agriculteurs que la récréation se distingue le plus d'autres externalités de l'agriculture (qualité de l'eau, paysage, etc). Nous avons entrepris d'en savoir plus au travers d'entretiens, mais nous pouvons dès à présent présenter les

résultats des enquêtes par questionnaires. Deux questions en "miroir" ont été posées<sup>11</sup> en 1998 (tableau 3), permettant d'approcher quelques facettes du vécu des agriculteurs et des usagers.

Il existe bien une culture commune autour de pratiques de l'espace agricole ! Certes certaines pratiques d'intrusion (franchir des clôtures, pénétrer à l'intérieur des parcelles) sont pratiquées par un nombre limité d'usagers, mais leur impact est important psychologiquement. On pouvait aussi imaginer qu'elles étaient moins répandues. L'accord des chiffres traduit bien sûr des réalités différentes : si la moitié des usagers discute avec la moitié des agriculteurs, leur nombre respectif conduit à imaginer l'impact bien plus important sur la vie quotidienne des agriculteurs concernés ! Nous verrons que ce n'est pas forcément pour leur déplaire, les discussions avec les passants participant pour nombre d'entre eux de la qualité de la vie. C'est plutôt leur "*mauvaise habitude, ne pas dire bonjour*" qui choque !

Sur Pacé, il est de notoriété publique qu'il faut éviter certains chemins et leurs riverains irascibles. Ceci explique en partie la forte occurrence (37%) des stratégies d'évitement chez les usagers. La même question (cf tableau 3) posée en 1994 aux usagers non-agriculteurs de Pacé, Saint-Germain en Coglès et Rennes donnait pour cet item respectivement 37, 30 et 27 %. Ceci permet de relativiser cette particularité locale, et de remarquer que la situation semble "stable" à Pacé sur la période.

Quant à l'écart important concernant la vente directe (un usager sur deux en ayant mentionné l'expérience contre un agriculteur sur 7), il s'explique par deux éléments : les usagers n'étaient pas contraints de situer leurs réponses à cette question dans le contexte étroit de la commune, ils ont donc fait référence à des pratiques vécues en vacances, ou dans des résidences familiales. Les agriculteurs de Pacé quant à eux pratiquent peu la vente directe, à l'instar de l'ensemble de leurs collègues du bassin rennais (CERESA, 1992) et ce déficit d'offre conduit les usagers à ne pas les solliciter.

Des entretiens sur le terrain devraient nous permettre de préciser ce tableau esquissé d'une coexistence d'usages assortie d'une pratique de la coexistence.

### **Tableau 3 : Expériences vécues.**

***[Aux usagers] Vous est-il déjà arrivé :*** [Jusqu'à 5 réponses]

- 1: de demander au propriétaire l'autorisation de pénétrer chez lui
- 2: d'être interrogé par un propriétaire ou un exploitant sur votre présence chez lui
- 3: d'éviter (préventivement !) de passer chez certains agriculteurs
- 4: de profiter de l'occasion pour discuter avec un agriculteur
- 5: de franchir des clôtures sur une exploitation
- 6: de pénétrer à l'intérieur de parcelles exploitées (prairies, champs)
- 7: de casser la croûte sur place
- 8: d'acheter des produits agricoles dans une ferme lors d'une promenade ou autre loisir de plein air
- 9: autre chose : \_\_\_\_\_.

***[Aux agriculteurs] Vous est-il déjà arrivé :*** [Jusqu'à 5 réponses]

- 1: qu'un usager vous demande l'autorisation de pénétrer chez vous
- 2: d'interroger un usager des loisirs sur sa présence chez vous
- 3: de conseiller à certains de ne jamais revenir
- 4: de profiter de l'occasion pour discuter avec un usager
- 5: de voir un usager franchir des clôtures sur votre exploitation
- 6: de voir un usager pénétrer à l'intérieur de parcelles exploitées (prairies, champs)
- 7: de voir des gens casser la croûte sur place
- 8: que des usagers souhaitent acheter des produits agricoles chez vous lors d'une promenade ou d'un autre loisir de plein air
- 9: autre chose : \_\_\_\_\_.

---

<sup>11</sup> Le lecteur nous excusera d'avoir alourdi le tableau 3 par la présentation de l'intégralité des items proposés. Elle nous a semblé nécessaire à une correcte appréciation des résultats.

	1998 (76 agri.) (a)	1998 (214 usagers) (b)	Rapport (b/a)*100
Non réponses	8%	7%	
1: Autorisation de pénétrer	39%	37%	95
2: Interroger sur présence	28%	17%	61
3: Evitement d'une personne précise	17%	37%	<b>218</b>
4: Profiter de l'occasion pour discuter	51%	50%	98
5: Franchir des clôtures	36%	29%	80
6: Pénétrer à l'intérieur de parcelles	34%	25%	74
7: Casser la croûte sur place	33%	32%	97
8: Acheter des produits agricoles	14%	46%	<b>328</b>
9: Autre chose :	4%	1%	

Nombre moyen de réponses par personne 2,57                      2,75                      107

Les intitulés des items ci-dessus résument l'esprit des items respectifs des deux questionnaires. La limitation du nombre de réponses à 5 n'a pas trop modifié les résultats puisque seulement 5 agriculteurs et 9 usagers ont coché plus de 5 réponses. Leur saisie manuelle montre que seul l'item 7 " Casser la croûte sur place" est sensiblement modifié (7 réponses perdues, soit 35,5 % au lieu de 32 %).

#### **4/ Vers une culture commune ?**

Au fur et à mesure de l'avancée de notre réflexion, la conviction se renforce qu'il est indispensable d'étudier parallèlement les faits, leur vécu et les représentations sociales qui s'y attachent. Celles-ci sont à la fois le produit d'expériences telles que celles que nous venons de décrire, et une des motivations des comportements observés. La recherche de solutions d'aménagement doit en particulier intégrer ces représentations afin d'éviter les impasses de solutions simplistes.

##### **a) D'accord sur le constat d'un accès plutôt facile ?**

En 1992, la municipalité de Pacé mettait au point une "politique de paysage et d'aménagement de l'espace rural" visant entre autre l'accès de tous à l'espace non urbanisé, qui, à Pacé, est essentiellement agricole : *"de chaque point de la zone agglomérée, il doit être possible d'accéder à la campagne, à pied, à cheval ou en vélo, et d'en revenir en empruntant une boucle d'une longueur à sa convenance."* (Municipalité de Pacé, 1993). Les élections ont amené un changement d'équipe municipale, mais l'héritage de ce qui a été fait est assumé. Par contre certains agriculteurs ont perçu et perçoivent toujours l'accès à l'espace agricole comme un envahissement. Aussi avons nous demandé à tous, agriculteurs et usagers s'ils pensaient que l'espace agricole de la commune était facile d'accès ou non.

**Tableau 4 : Accès à l'espace agricole de Pacé.**

***Pour les gens qui veulent pratiquer un loisir de plein air, l'espace agricole de la commune (terres, prairies, bosquets) vous paraît-il actuellement d'un accès :***

	1994 (59 agri.) (a)	1998 (76 agri.) (b)	1998 (214 usagers) (c)	Comparaison agri/usagers (b-c)
Très facile	15%	20%	10%	+10
Facile	71%	43%	35%	+8
Assez facile		22%	33%	-11
Assez difficile		5%	14%	-9
Difficile	10%	7%	5%	+2
Très difficile	2%	1%	1%	0
Moyenne	ns	2,39	2,71	-0,32

En 1994, dans l'enquête agriculteurs, il n'y avait que 4 items au choix. Par contre la question était reproduite 4 fois selon qu'il s'agissait d'usagers de la commune, des communes rurales voisines, de la ville ou de touristes. Nous n'avons retenu ici que les réponses à la première question. La question n'était pas posée aux usagers en 1994. Dans les deux enquêtes de 1998, la question est identique.

La moyenne résulte d'une notation de 1 à 6 pour les échelons "très facile" à "très difficile".

Du point de vue des agriculteurs, l'espace agricole est largement ouvert aux gens qui souhaitent y venir. Les proportions sont inchangées entre 1994 et 1998 (respectivement 86 et 85% ont répondu de assez à très facile). Les usagers reconnaissent que l'espace est accessible mais sont plus nuancés : *"Il faut augmenter le nombre de chemins. Qu'ils ne mettent pas de chiens dans les chemins."* *"Il manque de chemins ouverts et aménagés."* *"Les terrains ne sont pas forcément entretenus pour ceux qui font de la course à pied. Les chemins ne sont pas assez praticables et les circuits sont inférieurs à 3kms. La commune de Pacé vend des chemins dont les principaux acheteurs sont agriculteurs ; de ce fait il faudrait que les associations les rachètent pour en faire des circuits."*

Peut-être sont-ils confrontés à quelques expériences désagréables qui modifient leur jugement. Les agriculteurs, même si nous avons montré qu'ils pratiquent eux-même fréquemment les loisirs évoqués (Y. Le Caro, 1994, p 138 et suiv.), le font très souvent sur leur propre exploitation, voire sur des secteurs voisins bien connus, et pratiquent peu l'aventure. Ils sont peut-être de ce fait moins conscients des inconvénients pour l'accessibilité qui résulte de certaines de leurs pratiques, parfois justifiés, parfois excessives, dont le tableau 5 précise la fréquence.



**Tableau 5 : Limitations de l'accès à leur exploitation mis en oeuvre par les agriculteurs.**

*Avez-vous pris des mesures pour limiter l'accès à vos terres : [Jusqu'à 5 réponses] :*

	1994 (59 agri.) (a)	1998 (76 agri.) (b)
Non réponses	2%	1%
Panneaux d'interdiction	14%	<b>21%</b>
Barrières	7%	7%
Refus de chasse	19%	<b>9%</b>
Clôtures	5%	7%
Chiens	2%	4%
Rachat d'un chemin à la commune	7%	3%
Refus de bail à la société de pêche	2%	0%
Autre	5%	7%
Aucune mesure de ce genre	<b>58%</b>	<b>62%</b>

Nombre de réponses par agriculteur ayant pris une mesure au moins	1994 1,46	1998 1,54
--	--------------	--------------

Les réponses à la question sur les mesures limitant l'accès, globalement stables sur 4 ans, montrent que la majorité des agriculteurs est tolérante. Environ 4 agriculteurs sur 10 ont cependant pris des mesures, la plus fréquente étant des panneaux d'interdiction. L'utilisation des chiens est rare, mais constitue un vrai problème sur certains chemins ruraux de la commune : *"on a de bon sentiers à Pacé mais parfois des chiens méchants dans les cours de ferme"*(un usager).

**b) Plutôt d'accord pour un espace agricole ouvert.**

On peut donc se poser la question de savoir si, finalement, il existe ou pas un accord sur la finalité récréative de l'espace agricole tel que nous l'avons défini. Parce que ce sont deux aspects juridiquement fort différents, nous avons posé la question séparément pour les chemins (tableau 6) et pour les terres (tableau 7).

**Tableau 6 : Ouverture des chemins ruraux.**

***Pensez-vous que les chemins ruraux de votre commune, qui ne font actuellement partie d'aucun itinéraire officiel de promenade, devraient être :***

- 1: fermés aux gens, même de la commune, s'ils ne sont pas autorisés
- 2: protégés contre les gens qui viennent de la ville ou d'ailleurs
- 3: ouverts seulement aux gens organisés qui passent des contrats avec les agriculteurs
- 4: ouverts à tous, mais sans en faire la publicité
- 5: ouverts à tous, et signalés par divers moyens

	1994 (59 agri.) (a)	1998 (76 agri.) (b)	1998 (214 usagers) (c)	Rapport usagers/agri. (c/b)*100
Non réponses	15%	<b>4%</b>	1%	25
1 : fermé(s)	15%	8%	1%	13
2 : protégés(s)	8%	1%	3%	-
3 : ouvert(s) sur contrats	8%	8%	5%	62
4 : ouvert(s) à tous	31%	41%	34%	83
5 : ouvert(s) à tous et signalés	22%	<b>38%</b>	57%	<b>150</b>
<b>Ouvert(s) (cumul rép. 4 et 5)</b>	<b>53%</b>	<b>79%</b>	<b>91%</b>	115
Moyenne	3,42	4,04	4,42	109

On note qu'en 1998, la grande majorité des personnes interrogées, agriculteurs ou non, semble favorable à la valorisation récréative des chemins ruraux. Les agriculteurs de Pacé ont manifestement évolué en ce sens depuis 4 ans. Lors de l'enquête, plusieurs remarques nous ont montré une banalisation de la pratique des diverses promenades, les agriculteurs ont donc intégré et le cas échéant surmonté les contraintes d'une utilisation récréative plus fréquente de leur espace, suite à la mise en place d'un réseau de chemins de randonnée en 1992-1993.

L'importance de la demande sociale concernant la cueillette se confirme (tableau 7). Si elle est assez peu pratiquée (20% des usagers, cf. tableau 2), la cueillette des champignons, mais aussi des mûres et le ramassage des châtaignes sont des possibilités d'exercice d'une liberté qui, même virtuelle, reste essentielle pour beaucoup<sup>12</sup>.

Les non-agriculteurs interrogés ne sont pas très nombreux à trouver normal que l'on puisse librement exercer le droit de chasse et de pêche sur les terres agricoles. Paradoxalement, les agriculteurs interrogés sont plus tolérants envers le droit de chasse que les usagers. Un facteur explicatif tient dans la proportion plus élevée de chasseurs dans la population masculine agricole que dans la population masculine générale. Nous avons montré (Y. Le Caro, 1994, p.139) que 22% des agriculteurs de Pacé se déclarent chasseurs. Comme en outre il y a (en 1998) 63% d'hommes dans l'échantillon d'agriculteurs contre 43% dans celui d'usagers, l'écart constaté est logique<sup>13</sup>.

**Tableau 7 : Ouverture des terres agricoles.**

***D'après vous les terres agricoles (champs, prairies) doivent-elles être ouvertes à tous :***

**oui**, pour permettre : [4 réponses possibles]

1: la chasse      2: la pêche      3: la cueillette des champignons, fleurs, pissenlits, etc

4: autres : \_\_\_\_\_.

**non** : 5

	1994 (100 usagers) (a)	1998 (214 usagers) (b)	1998 (76 agri.) (c)	Rapport usagers/agri. (b/c)*100
Non réponses	4%	1%	7%	
1: oui, pour la chasse	16%	23%	39%	59
2: oui, pour la pêche	27%	29%	26%	<b>112</b>
3: oui, pour la cueillette	39%	51%	32%	<b>159</b>
4: oui, pour (autres)	17%	6%	7%	
5: non	46%	41%	49%	84

De très rares usagers ont coché à la fois l'un des quatre premiers items et le cinquième.  
En 1994, la question n'était pas formulée de la même façon pour les agriculteurs, mais on peut retenir qu'ils étaient, à Pacé, 37% à préférer protéger les terres, et 57% à les "ouvrir à tous"

Globalement les uns et les autres sont environ pour moitié opposés au libre usage récréatif des terres agricoles. Les remarques sont comparables, ainsi un agriculteur affirme : *"Nous on va pas sur leur pelouse ! C'est propriété privée."* Un usager : *"avec l'accord des propriétaires, on respecte la propriété"* ; un autre : *"à chacun sa propriété"*.

**Il est donc vain d'opposer sur ce thème les agriculteurs et d'hypothétiques envahisseurs.** Il est plus conforme aux réalités de proposer les moyens de rendre acceptable un modus vivendi. Nombreux sont ceux, tant agriculteurs qu'usagers, qui ont en effet nuancé leur réponse ; ainsi un agriculteur : *"oui, s'il n'y a rien dans la pâture et si les gens sont raisonnables"*. Un autre (qui a répondu "oui" pour la chasse

<sup>12</sup> Martin de la Soudière (1984) a donné, pour les agriculteurs de la Margeride, une description minutieuse de ces motivations parfois secrètes, dans lesquelles tout cueilleur peut se reconnaître un peu.

<sup>13</sup> Statistiquement, 14% (0,63\*0,22) des agriculteurs(trices) interrogé(e)s chasse, contre 2% (0,43\*0,05) des usagers. Bien sûr les femmes interrogées ont sans doute en partie intégré les préoccupations de leur chasseur de mari.

mais pas pour la cueillette) : "on s'entend bien avec les chasseurs, ils demandent l'autorisation chaque année." et tel usager qui a répondu "non" : "les terres agricoles sont des propriétés privées, ne peuvent y pénétrer que les gens autorisés". Les déterminants de ces réponses ont été établis (rapport à la propriété, au travail des agriculteurs, au respect de la nature), mais les conditions exactes qui justifient ou interdisent le libre accès varient d'une personne à l'autre, et un "oui mais" est souvent très proche d'un "non car". La réalité sur le terrain est bien souvent davantage liée à des pratiques relationnelles qu'à des prises de position générales s'appuyant sur des représentations conscientes.

Derrière la notion d'autorisation, il faut en effet souvent voir la réalité de relations humaines. Relations d'interconnaissance (chasseurs, voisins pratiquant divers loisirs), mais aussi relations éphémères avec le passant qui "demande l'autorisation", ou qui plus souvent se signifie par un "bonjour" légèrement interrogatif auquel répond un autre "bonjour" qui vaut quitus. A ce titre certains loisirs, comme la randonnée et la pêche, pour l'exercice desquels se conjuguent des territoires trop vastes pour permettre l'interconnaissance et une approche non conventionnelle des lieux habités (le pêcheur arrive par les rives, le randonneur par tel chemin déserté...) souffrent d'un déficit de légitimité aux yeux des agriculteurs. Ainsi s'explique la moindre acceptation de la pêche qui se confirme dans les réponses rapportées au tableau 7. Il va de soi que les usagers de ces loisirs<sup>14</sup> qui "snobent" les agriculteurs et autres propriétaires riverains aggravent leur cas et pèsent sur la représentation que se font d'eux lesdits riverains. Un agriculteur : "Globalement les gens sont bien, mais il y a quelques tocards qui ont tous les droits." Un autre : "Si toutes les parcelles sont en libre accès, il y aura des abus, il y a toujours des sans-gêne".

Nous avons interrogé les agriculteurs sur les éventuels apports des loisirs à l'agriculture (tableau 8). La progression du taux déjà élevé de réponses espérant des rencontres et des échanges avec les usagers des loisirs confirme cette importance des relations humaines.

**Tableau 8 : Intérêts que voient les agriculteurs au développement des loisirs.**

***Parmi les apports possibles des loisirs de plein air à l'agriculture, citez celui qui vous semble le plus important : [3 réponses possibles]***

	1994 (59 agri.) (a)	1998 (76 agri.) (b)	Comparaison Base 100 en 1994 (b/a)*100
<b>Entretien des chemins, du paysage, etc</b>	<b>46%</b>	<b>67%</b>	<b>146</b>
<b>Possibilité de rencontres, d'échanges</b>	<b>46%</b>	<b>51%</b>	<b>111</b>
Nouveaux revenus pour les agriculteurs	19%	24%	126
Maintien du petit commerce rural	22%	24%	109
Possibilité de vendre des produits agricoles	31%	26%	84
Autre	5%	1%	
Non réponses	14%	5%	36

La diminution des non réponses et la tendance à l'augmentation des citations confirment une évolution dans la représentation que les agriculteurs de Pacé se font des loisirs. L'augmentation nette du lien entre les loisirs et l'entretien peut être mise en relation avec la bonne qualité de l'entretien du réseau de chemins à Pacé. Un usager note que "la commune encourage l'entretien rural" ; un autre "les chemins sont bien entretenus". Même si les agriculteurs interrogés ne l'expriment pas explicitement, ils ont conscience que l'intervention est bien réelle, et durable ; ils ont aussi remarqué la coopération de la municipalité avec la CUMA "l'Union" pour l'achat d'un lamier<sup>15</sup>.

<sup>14</sup> En particulier les randonneurs (à pied, VTT ou cheval) qui pensent ne rien devoir à personne parce qu'ils arpentent des chemins ruraux a priori ouverts au public.

<sup>15</sup> Cette opération était même en vitrine sur le stand de la chambre d'agriculture au SPACE 1998, salon des productions animales qui se tient à Rennes, et où se retrouve toute l'interprofession agricole de l'Ouest.

**c) Les moyens à mettre en oeuvre : incertitudes.**

L'entretien de l'espace, des haies, des cheminements, des rivières et des espaces naturels interstitiels est donc un des points importants à résoudre, d'autant plus que l'enjeu est aussi écologique (qualité de l'eau, érosion, biodiversité), patrimonial (paysage) et socio-économique (population agricole au regard des surfaces à entretenir, emploi rural, justification des aides publiques à l'agriculture).

Nous avons demandé aux gens ce qu'ils pensaient des responsabilités en matière d'entretien (tableau 9).

Les réponses des agriculteurs de Pacé sont étonnamment stables sur 4 ans. Le seul item qui ait progressé notablement est une "prime", ce qui montre à quel point cet outil est désormais intégré au processus de gestion de l'espace agricole<sup>16</sup>. Les usagers, que nous avons trouvés particulièrement réalistes en 1994 (ils cochaient plus que leurs collègues de Rennes ou de St Germain en Coglès des items comme "primes" ou "activité complémentaire") sont revenus à des positions plus classiques : c'est à la collectivité que les agriculteurs mais surtout les usagers interrogés confient l'entretien<sup>17</sup>. L'augmentation des réponses "taxer les gens négligents" nous met sur la voie d'une plus grande méfiance envers les capacités des agriculteurs de la commune à entretenir correctement l'espace. Le tout étant de définir ce "correctement"...

**Tableau 9 : Qui doit assurer l'entretien ? Réponses d'usagers et d'agriculteurs.**

***Pour assurer un bon entretien de l'espace rural, il faudrait :*** [jusqu'à 3 réponses ordonnées]

- 1: créer des postes d'employés spécialisés, payés par l'état et la commune
- 2: payer plus cher les produits agricoles
- 3: payer plus cher les produits agricoles, mais contrôler l'entretien effectué
- 4: soutenir tous les agriculteurs par une "prime à l'entretien de l'espace" sur chaque ha exploité
- 5: organiser des camps de jeunes l'été
- 6: que les pouvoirs publics payent des agriculteurs qui trouveraient ainsi une activité complémentaire
- 7: taxer les gens, y compris les agriculteurs, qui n'entretiennent pas bien leur part de paysage
- 8: autres idées : \_\_\_\_\_.

	1994 (59 agri.) (a)	1998 (76 agri.) (b)	1998 (214 usagers) (c)	1994 (100 usagers) (d)
1: créer des postes d'employés	51%	54%	69%	64%
2: payer plus cher les produits	27%	24%	5%	7%
3: payer plus cher, mais contrôler	-	18%	12%	-
4: "prime à l'entretien de l'espace"	31%	42%	28%	35%
5: organiser des camps de jeunes	7%	3%	42%	43%
6: une activité complémentaire	34%	30%	25%	36%
7: taxer les gens négligents	8%	13%	26%	22%
8: autres idées	-	13%	10%	4%

<sup>16</sup> Que ce soit à regret ou non, nous n'en préjugeons pas.

<sup>17</sup> Il va de soi que la question n'avait pas pour but de définir une politique d'entretien (on ne gouverne pas avec les sondages...). De même c'est presque par jeu que nous avons introduit en 1994 une question sur les impôts dans l'enquête "usagers".

La formulation exacte de la question était : *Pour bénéficier d'un espace agricole entretenu et accessible, seriez-vous prêts à payer des impôts en plus ? 1: non 2: oui.*

*Indiquez ci-contre le montant annuel acceptable : \_\_\_\_\_ F/an et par famille.*

La propension à payer des impôts en plus n'est pas forcément liée à un thème particulier ; certains ont répondu non parce qu'ils voyaient des économies à faire sur d'autres lignes des budgets publics. Nous l'avons cependant renouvelée en 1998, et nous avons constaté une augmentation du budget virtuel dont disposerait ainsi les pouvoirs publics à Pacé : le nombre de personnes prêtes à payer s'est réduit de 17 à 15% mais le montant moyen indiqué par ces personnes étant passé de 150 à 236 francs par an, la somme "récoltée" par usager enquêté est passée de 27 à 35 francs par an. Soit pour Pacé, en 1998, la somme de 87 500 francs (2500 foyers \* 35F). Somme sans doute inférieure aux dépenses réelles.

L'item 3 n'était pas proposé en 1994. Dans l'enquête agriculteurs de 1994, il y avait en outre, en seconde position, un item intitulé "que les pouvoirs publics embauchent des chômeurs", qui a recueilli 37% de suffrages à Pacé.

Une éventualité qui n'a pas été proposée parmi les items n'a pas non plus été évoquée spontanément comme "autre idée" : c'est l'entretien par les usagers. Nous avons pu observer les pêcheurs conduire une opération "Rivière propre", les associations de randonneurs effectuent un gros travail de remise en état et d'entretien de chemins dans certains secteurs.

Peut-on conclure quelque chose de l'ensemble des résultats présentés ? Au fil des enquêtes, nous avons remarqué l'importance prise par certains faits très localisés, comme le passage de tel chemin près de tel pâturage, dans la formation des opinions exprimées, et nous avons pu par ailleurs formuler des hypothèses quant à la répartition dans l'espace des enjeux de l'interaction étudiée<sup>18</sup>. Les résultats que nous venons de présenter manquent de cette inscription proprement géographique, ils sont comme "suspendus", décollés du terrain, au sens propre. Une prochaine étape de la recherche consiste, en se laissant guider par les agriculteurs dans leur propre espace de travail<sup>19</sup>, à essayer d'inscrire leurs remarques dans une réalité paysagère et culturelle plus précise. Une démarche du même ordre sera entreprise avec certains usagers, de façon à mieux percevoir le paysage agricole ainsi vécu.

Il est néanmoins possible dès à présent d'affirmer que rien n'est impossible : nous avons vu certains points de vue évoluer très vite chez les agriculteurs de Pacé, nous constatons la compréhension, par la plupart des usagers, des contraintes que leur loisir peut imposer aux agriculteurs en place, et leur prudence vis à vis du laisser faire en matière d'accès aux terres.

Sans sous-estimer les méfiances réciproques, les conflits latents (droit de chasse, usage des chemins ruraux), nous avons noté la capacité de négociation des gens, en particulier dans le cadre de relations humaines peu formalisées. Ceci suppose de renforcer les relais<sup>20</sup> permettant de mener ces négociations, d'avoir le courage de "*dire bonjour*" et, au-delà, de faire des propositions acceptables.

Même si le droit sert de référence et peut devenir un levier<sup>21</sup>, nos observations montrent que c'est surtout avec du pragmatisme relationnel que l'on huile les rouages subtils de la multifonctionnalité.

La mise en oeuvre de méthodes adaptées, de comportements respectueux, d'institutions reconnues peut grandement influencer les représentations des agriculteurs et des usagers dans le sens d'une plus grande tolérance envers la multifonctionnalité des espaces agricoles. A l'inverse, le raidissement des positions et des comportements ne peut conduire qu'à une segmentation, que nous pensons coûteuse et préjudiciable à la qualité de vie des usagers et à la légitimité professionnelle des agriculteurs<sup>22</sup>. Avec le double risque d'une perte d'attractivité des communes rurales<sup>23</sup> et de l'amputation d'un potentiel de développement économique (les loisirs dans et autour de la ferme) encore inexploré par les agriculteurs mais dont on perçoit les prémices<sup>24</sup>.

---

<sup>18</sup> En nous appuyant sur la psychosociologie de l'espace, l'approche systémique de l'exploitation agricole, le droit de l'environnement ou l'étude particulière des contraintes paysagères des divers loisirs.

<sup>19</sup> Entretiens "bottes aux pieds" à travers champs.

<sup>20</sup> Associations d'usagers, de riverains, municipalité, clubs divers, mais peut-être aussi groupes d'agriculteurs concernés par tel usage, par telle boucle balisée, etc.

<sup>21</sup> Arrêtés municipaux, accords inter-associatifs, établissant des règles locales, validant des pratiques, etc.

<sup>22</sup> Pour plus de développements, voir Y. Le Caro, 1994.

<sup>23</sup> Pacé jouant pour sa part sur le double registre du rural et de l'urbain ("Une petite cité dans un écrin de verdure" selon la pochette d'accueil offerte par la municipalité).

<sup>24</sup> Nous avons rencontré un agriculteur (céréaliier, éleveur de bovins et ovins) en Loir-et-Cher qui a développé un centre d'accueil multi-activités centré sur la découverte du milieu rural environnant à VTT. Stephen Chaplin (1997) a montré le développement de ce type de valorisation au Royaume-Uni. Et à Pacé même, c'est en tant qu'agriculteur, bénéficiaire des aides à l'installation, qu'un exploitant développe le "Haras du Casse".

### **Bibliographie**

- CHAPLIN Stephen, 1997. **Establishing the significance of farm-based recreation in post-productivist agriculture in England and Wales.** Communication au 3ème colloque franco-britannique de Géographie rurale, **L'environnement et la nature dans les campagnes, nouvelles fonctions entre dévitalisation et/ou revitalisation.** Nantes, 11-14 septembre 1997. 12 p.
- DISTRICT URBAIN DE L'AGGLOMERATION RENNAISE, 1993. **L'agriculture dans l'agglomération rennaise.** Etude CERESA (Bruz). Rennes : DUAR.
- LE CARO Yvon, 1994, **Usages récréatifs de l'espace agricole,** Mémoire de DEA, UFR de géographie et aménagement de l'espace, Université de Rennes 2, 231 p. + annexes 188 p. (Georges Macé, dir.).
- LE CARO Yvon, 1995, **Loisirs en espace agricole intensif : réalités et représentations d'une coexistence d'usages en Ile-et-Vilaine,** Communication au Colloque de Lecture "Qualité et diversification des productions", Commission de Géographie rurale du Comité national de géographie, 20 septembre 1995, 15 p.
- MUNICIPALITE DE PACE, 1993. **Les grandes lignes d'un plan paysager pour Pacé.** 4p.
- SOUDIERE Martin de la, 1984. **Cueillir la montagne. Les agriculteurs et la Nature en Margeride : de l'usage des mots aux usages des lieux.** Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université Paris VII, EHESS, 1984. 573 p.